



CDEN du Loiret

18 novembre 2021

Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Madame la Vice présidente du Conseil Départemental,
Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture (que nous remercions, au passage, d'être présent après des années de non représentation de la préfecture dans cette instance

Ce premier CDEN de l'année scolaire 2021 2022 se tient dans un contexte qui voit se développer un discours démagogique, opportuniste, diffamatoire et dangereux pour la cohésion de toute la société à travers les attaques contre l'institution scolaire et ses personnels.

A la suite des propos du ministre de l'Éducation nationale sur la «culture woke» qui aurait gangréné le monde de l'éducation, et les menaces qu'il a énoncées à l'égard d'une partie des personnels qui, selon lui, ne respecteraient pas les valeurs de la République; après les propos de la ministre de l'Enseignement supérieur sur «l'islamo gauchisme» à l'Université, le dossier du Figaro Magazine a sonné, pour nombre d'enseignantes et enseignants de France, comme une nouvelle remise en cause de leur professionnalité. Alors que la grandeur de notre profession a toujours consisté à être capable d'articuler engagement fort et neutralité, dans le respect des programmes, voilà désormais les personnels accusés d'endoctriner leurs élèves. Dans ce dossier, la présidente du conseil supérieur des programmes, qui exerce sa mission auprès du ministre de l'Éducation nationale, abonde dans ce sens en assurant être contrainte de «protéger l'institution scolaire de toutes les modes en vogue dans la société et de la prémunir des idéologies de la déconstruction postcoloniales ou identitaires». Elle appelle clairement à surveiller les enseignant-es, ce qui revient à les présumer coupables!

La lutte contre le racisme, contre les stéréotypes de genre, sexistes et LGBTI phobes ne serait-elle plus un objectif de l'éducation mais, dans un curieux retournement de valeurs, une faute? Nous rappelons ici avec force que le racisme est un délit, que nous enseignons comme tel à nos élèves. Même si nous reconnaissons la lutte contre le racisme comme une valeur, nous rappelons qu'il s'agit aussi d'un principe juridique.

Par ailleurs, pas un membre du gouvernement ne s'est ému que toute une profession soit publiquement salie et désignée à la vindicte de celles et ceux qui, aujourd'hui, se cherchent des ennemis. Qu'en est-il du devoir de protection de personnels accusés publiquement de pervertir la société?

Non, nous n'avons pas baissé les bras sur les valeurs. Oui, nos valeurs sont celles de l'égalité, de la tolérance, de l'émancipation par l'école, ce qui consiste à donner aux élèves les outils pour construire leur propre voie et devenir des citoyennes et citoyens éclairé-es.

Il ne s'agit pas de les formater ni de les endoctriner, mais au contraire de les ouvrir à la complexité du monde et leur donner les outils pour leur permettre d'y trouver leur place. Jamais nous n'accepterons qu'un amalgame soit fait entre l'éducation dans le cadre de valeurs telles que l'antiracisme ou l'inclusion des personnes LGBTI et la manipulation des esprits.

Pour revenir à l'ordre du jour, et plus particulièrement en ce qui concerne les moyens attribués à la rentrée, pour le primaire comme dans le secondaire. Si les effectifs sont en baisse très importante

dans le primaire en revanche les moyens attribués restent insuffisants dans le 1^{er} degré afin de satisfaire à une baisse des effectifs dans tous les niveaux et toutes les écoles comme le souhaite la FSU (20 maxi par classe en éducation prioritaire dans tous les niveaux et 24 max hors éducation prioritaire).

Dans le second degré, la perte d'élèves (137) constatée est associée à une perte de 80h dans la DHG ce qui est contre productif pour une école de la « bienveillance » et de l'inclusion qui doit passer par une baisse d'effectifs par classe avec les moyens attenants.

Vraiment le compte n'y est pas.

Plus en détail, dans le 1^{er} degré, dernière rentrée pour notre ministre, et quelle rentrée ! Avant d'annoncer à la télévision que l'allocation de rentrée servait à équiper les familles bénéficiaires en écrans plats, nous avons eu droit à une leçon de laïcité teintée de racisme, à en faire pâlir la famille Le Pen et sa descendance sur plusieurs générations... Au même titre que les consonances d'un prénom ne peuvent être révélatrices d'une appartenance religieuse, le port de la barbe ne saurait être gage de sagesse et de brillance d'esprit de celui qui la porte.

Nous dénonçons une politique de précarisation dévastatrice pour les emplois publics et le Service Public rendu. Pour le 1^{er} degré, force est de constater qu'il manque des enseignants sur de nombreux postes. La « solution » du ministre et des recteurs consiste à embaucher des contractuels au pied levé sans même avoir recours aux services des candidats aux CRPE inscrits sur la liste complémentaire ! Le nombre de collègues partant à la retraite augmente chaque année et dans le même temps le nombre de places offertes au concours diminue inexorablement. C'est une gestion similaire à celle du numerus clausus pour les médecins. Pourtant les services de l'État connaissent dès l'embauche des nouveaux promus, la date approximative de leur départ en retraite. La pyramide des âges est parfaitement connue par les DRH 40 à 45 ans à l'avance !

La gestion de la carte scolaire départementale a posé aussi de sérieuses questions. Nous avons débuté les travaux du CTSD de rentrée une nouvelle fois sans connaître exactement les moyens restants dans notre département. Et la lecture des documents de travail nous a fait craindre le pire. Chose inédite dans notre département, une fermeture de classe a eu lieu après la rentrée !

Heureusement que les enseignant·e·s ne fonctionnent pas de la sorte sinon la semaine de la rentrée, nombre d'élèves auraient manqué de chaises ou de crayons. Bien entendu, ça va de soi, cette fermeture s'est faite dans le mépris le plus total du travail et de la préparation de classes des enseignant·e·s concerné·e·s puisque le changement d'école d'une enseignante a contraint les autres collègues à se répartir ses élèves.

Ces collègues ont le tort d'avoir trop de conscience professionnelle. Contrairement à leur ministre, ils n'ont pas passé leurs vacances à l'étranger pour écrire un livre et préparer la suite de leur plan de carrière. Quelle naïveté ! Ils ont préféré penser à leurs élèves et à leur classe et ont anticipé au mieux leur rentrée pour que tout soit prêt le jour J.

L'année prochaine, ces collègues feraient bien de profiter de leurs congés jusqu'à la dernière goutte. Ils pourront compter sur notre soutien pour ne pas les culpabiliser car d'ici la rentrée prochaine rien n'aura changé. Les 15 € mensuels affectés à la participation de notre employeur pour notre mutuelle santé seront bien loin de combler les 1200 euros mensuels de rémunération qui nous séparent de nos homologues catégories A du reste de la fonction publique. 1200 euros par mois ! 14 400 euros par an ! A ce prix-là, les enseignants seraient bien inspirés de moins culpabiliser.

Nous aimerions aborder également l'école inclusive par le biais de la gestion des AESH sur notre département : les enfants les plus fragiles ont parfois plusieurs AESH multipliant les adultes référents. Ceci constituant une maltraitance institutionnelle à leur encontre. Les AESH peuvent exercer sur plusieurs écoles alors que les notifications de la MDA permettraient une limitation des lieux d'exercices. Enfin, parfois des décisions de la MDA (CDA) limitant les temps d'accompagnement

sont incompréhensibles et donc inacceptables pour les familles de ces enfants. L'école étant la seule interlocutrice de proximité pour ces familles c'est sur ses personnels qu'échoit l'angoisse générée institutionnellement.

Dans le second degré, après deux années de pandémie, la FSU s'interroge sur les objectifs et les méthodes de travail de l'administration. Les élèves, nos collègues et l'ensemble des personnels d'éducation auraient souhaité une prise en compte plus significative des efforts consentis pendant cette période difficile. Or, la baisse des moyens d'encadrement et des moyens d'enseignement que nous constatons, toujours et encore, ne va pas dans le sens d'une compensation des problèmes scolaires générés par la situation de confinement. Impossible d'offrir aux élèves l'accompagnement renforcé qui aurait permis de répondre aux manques les plus criants ! La baisse globale des moyens alourdit encore la tâche des établissements et met, encore un peu plus, à rude épreuve la bonne volonté et la santé des personnels.

Le CTSD du 9 novembre, s'il se voulait transparent, est arrivé bien tardivement et n'a pas permis aux organisations syndicales de véritablement travailler avec l'administration dans le but d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels ainsi que les conditions d'apprentissage des élèves.

Pour conclure et revenir sur nos valeurs évoquées en introduction, la FSU appelle, avec l'ensemble des organisations syndicales et associations féministes à participer aux manifestations des 20 et 25 novembre locales et nationales contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes. Et, terminant sur ce propos, il devient plus qu'urgent de former nos élèves à l'égalité filles/garçons comme indiqué dans les programmes depuis 2016 alors que la campagne de formation des personnels à ce sujet ne prendra forme que cette année selon le site du ministère. Mais dans notre département quand et sous quelle forme ? Cela devient une urgence sociale. Une de plus !